



PERMIS accompagné, AAC avec le CFR Colombes

1 Heure d'évaluation sur simulateur obligatoire avant inscription : **39 €**

FORFAIT*

Valable 16 mois pour la formation initiale et la libération en AAC dont 6 mois code offert et 3 ans pour les RVP

FORFAIT FORMATION INITIAL (27 H) : 1190€

Valable 16 mois, INCLUS : tous frais administratifs (mandat et gestion) + 6 mois abonnement code offert + livrets numériques + 6 Heures de simulateur + 19 H de conduite + 2 heures de RDV préalable (conduite)

FORFAIT FIN DE FORMATION (6 H) : promo : 250€

= 1° rendez-vous pédagogique, 2° rendez-vous pédagogique, 1 accompagnement à la conduite

COÛT TOTAL = 1440 € = FORFAIT FORMATION INITIAL + FORFAIT FIN DE FORMATION
= 33 heures de formation

Entrainement au CODE de la ROUTE et secrétariat

Les démarches administratives se font à l'agence centre.

Agence Colombes Gare à côté du commissariat		Agence Colombes Centre Sur la place du souvenir, angle Gabrielle Péri / E. Quinet
10 H 30 à 12 H / 15 H 30 à 17 H 30	Lundi	14 H à 19 H
10 H 30 à 12 H / 15 H 30 à 17 H 30	Mardi	10 H à 12 H / 15 H à 19 H
10 H 30 à 12 H / 15 H 30 à 17 H 30	Mercredi	14 H à 19 H
10 H 30 à 12 H / 15 H 30 à 17 H 30	Jeudi	10 H à 12 H / 15 H à 19 H
10 H 30 à 12 H / 15 H 30 à 17 H 30	Vendredi	10 H à 12 H / 15 H à 19 H
Pas de secrétariat, s'adresser aux CFR Centre	Samedi	10 H à 13 H 30

Entrainement individuel illimité sur rendez-vous en présence d'un enseignant.

+ 1 examen blanc de code par semaine corrigés individuellement avec un enseignant

+ Entrainement sur plateforme internet incluant 5000 questions et 600 vidéos thématiques 24 H / 24

FACILITÉS DE PAIEMENTS

Possible en 5 fois pour : forfait total en remettant 5 chèques à l'inscription ou prélèvements, **5 X 288 € = 1440 €**

Possible en 7 fois pour le forfait total en remettant 7 chèques à l'inscription ou prélèvements, **7 X 205.72 € = 1440 €**

(Aussi possible par prélèvements automatiques)

Possible en 3 fois sur 6 mois pour un règlement en CB ou espèces. Premier règlement : 350 €

COURS DE CONDUITE

Du lundi au vendredi de 8 H à 20 H, le samedi de 8 H à 14 H.

Uniquement sur rendez-vous : il convient de réserver suffisamment tôt les cours

de manière à assurer une formation suivie. Possibilité d'annuler jusqu'à 48 heures ouvrables à l'avance.

DÉROULEMENT DE LA FORMATION et tarifs unitaires (si hors forfait)

1) EVALUATION

⇒ Sur simulateur de conduite, durée 1 heure : 39 €



2) FRAIS ADMINISTRATIFS

⇒ **Frais de mandat** : démarches ANTS, sur le Service des permis de conduire : 70 €

⇒ **Gestion administrative** interne et secrétariat : 90€

⇒ **Kit pédagogique** physique et numérique : pochette contenant le livret B, le livret d'exercice à l'apprentissage de la conduite, la fiche de suivi, le fac simulé, le livret mécanique, le livret grille-tests et nouveau livre code édition 2017 : 40 €

4) FORMATION INITIALE À LA CONDUITE

⇒ **19 Heures initiales** : 19 heures effectives de formation à la conduite sur routes, autoroutes, villes : 1140 €

6 heures de conduites sur simulateur OFFERTES (234 €),

⇒ **2H de rendez-vous préalable : 120 €**

afin de mieux appréhender la conduite sur route

3) FORMATION AU CODE de la ROUTE

⇒ **Option 1 : Abonnement / mois : 29.90 €.** Sans engagement, renouvellement tacite limité à 8 mois, sauf demande d'arrêt de l'élève par écrit ou réussite au code.

⇒ **Option 2** : Code sur internet 3 mois : 39.90 €

⇒ **Option 3** Stage accéléré sur 3 jours : 349 €*

⇒ Examen du Code à payer à SGS ou Point code : 30 €

DURANT LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE

⇒ Après **6 mois et 1500 km** : 1 RDV pédagogique de 3 H, soit 2 H en salle et 1 H de conduite individuelle : 135 €

⇒ Après **1 an et 3000 km minimum** : 1 second RDV pédagogique de 3 H, dont 1 H d'évaluation de conduite : 135 €

⇒ Accompagnement à l'examen : 60 €

⇒ Les heures supplémentaires :

- 1 H de conduite : 60 €

- Pack 5 : 290 €

- Pack 10 H : 560 €

- Pack 15 H : 810 €

- Pack 20 H : 1059 €

5) TRANSITION EN CONDUITE ACCOMPAGNÉE

⇒ **2 HEURES DE RENDEZ-VOUS PRÉALABLE** : 131 €. 2 heures de conduites effectuées par l'élève conducteur en présence d'au moins un de ses accompagnateurs.

Puis c'est parti pour la conduite accompagnée pour une durée minimale d'1 an avec un ou plusieurs accompagnateurs titulaires du permis B depuis au moins 5 ans en continu.



Le dossier d'inscription 02 peut être restitué à tout moment et sans frais, sur demande écrite préalable et dans un délai maximum de 12 jours.

Tarifs T.T.C. valable jusqu'au **31/12/2026**, TVA 20,-%, Établissement bénéficiant d'une garantie financière

*Valable 16 mois, voir conditions contractuelles



RENSEIGNEMENTS A FOURNIR :

1° L'ELEVE :

- Nom de l'élève :
- Prénom :
- Date de naissance :
- Lieu de naissance :
- Adresse :
- N° de téléphone :
- Nom et adresse de l'établissement scolaire :
- Niveau scolaire (classe) :

2° LES PARENTS :

- Nom de la mère :
- Prénom :
- Profession :
- N° de téléphone :
- Nom du père :
- Prénom :
- Profession :
- N° de téléphone :

3° ASSURANCES :

- Nom de la compagnie d'assurance :
- Adresse :
- Téléphone :
- Référence du contrat d'assurance, n° de police :

DOCUMENTS A FOURNIR :

Les documents peuvent être fournis avec vos coordonnées sous forme dématérialisée par mail au cfr.colombes@free.fr

- ⇒ 1 photocopie de la Carte d'Identité recto-verso de l'élève,
- ⇒ 1 photocopie de celle du parent signataire du dossier d'inscription,
- ⇒ 1 photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, facture ou échéancier,
- ⇒ 1 attestation manuscrite d'hébergement,
- Si le nom de l'élève et du parent signataire sont différents, 1 photocopie des feuillets du livret de famille où figurent les deux noms.
- ⇒ **4 e-photos** réglementaire sur fond gris ou bleu, ni trop claires, ni trop foncées : visage dégagé, centré, haut de tête non coupée, (non scannées, sans bijoux, ni accessoires visibles dans les cheveux),
- ⇒ 1 timbre + 1 enveloppe format A5 pour les résultats d'examens et démarches administratives
- ⇒ 1 photocopie de l'attestation de Recensement si le candidat a 16 ans.
- ⇒ 1 photocopie de la JDC si le candidat à 17 ans et plus.
- ⇒ 1 photocopie de l'ASSR 2 obtenu au collège en 3^{ème}.

COMMENT SE DEROULE LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE (AAC)

1 - Je m'inscris et fais mon évaluation de départ sur simulateur de conduite

2 - Je m'entraîne pour l'examen du code de la route

3 - Je fais des examens blancs théorique pour apprendre à gérer le stress de l'examen

4 - Je passe mon examen du code

5 - Je commence mon apprentissage avec mon moniteur auto-école (19 heures)

6 - Je suis capable de maîtriser mon véhicule en circulation, j'effectue avec mon moniteur et un accompagnateur de mon choix ayant plus de 5 ans de permis, un rendez-vous préalable de deux heures pratique.

Ce rendez-vous a pour but de passer le relais entre mon moniteur et mon accompagnateur.

Mon accompagnateur assure son véhicule pour une conduite accompagnée auprès de son assurance habituelle.

Je peux rouler avec autant d'accompagnateurs et de véhicules que je souhaite, tant que mon accompagnant a plus de 5 ans de permis et que je suis assuré(e) en conduite accompagnée sur son véhicule.

7 - Je pars pendant minimum 1 an et minimum 3 000 km en formation avec mes Accompagnateurs qui auront déclarés la conduite accompagnée à leurs assureurs.

Pendant ces 1 an, **je vais revenir 2 fois à l'auto-école avec mon accompagnateur pour des rendez-vous pédagogiques.**

Chaque rendez-vous est composé de la manière suivante :

- 2 heures de théorie en salle sur les thèmes du code de la route
- 1 heure de pratique avec mon moniteur et mon accompagnateur

8 - Le 1er rendez-vous aura lieu à environ 6 mois et 1 500 km.

Il a pour but de voir l'évolution de l'élève, reprendre les petites mauvaises habitudes qui auraient pu être prises et conseiller l'accompagnateur sur les étapes à travailler pour la suite de la conduite accompagnée.

9 - Le 2ème aura lieu à la fin de votre formation, c'est à dire après 1 an et 3 000 km.

Le dernier rendez-vous a également pour objectif d'évaluer l'élève pour une attribution à une date d'examen pratique.

Dans le cas où votre niveau serait jugé insuffisant après la formation accompagnée, vous avez la possibilité de reprendre des heures avec votre moniteur d'auto-école ou de continuer votre perfectionnement avec votre accompagnateur.

Il en va de même en cas d'échec à l'examen pratique, vous pourrez continuer à conduire accompagné jusqu'à attribution d'une nouvelle date.